

Cégep de Shawinigan

Rencontrée en Comité de relation de travail ce matin, la Direction des études nous a annoncé qu'elle prenait la décision d'allouer aux volets 1 et 2 du projet de répartition des ressources à l'enseignement la totalité des ETC estimés pour l'encadrement des étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH) ou ayant des besoins particuliers (EBP) pour 2016-2017, soit 1,1 ETC et que ces ETC seront générateurs de postes. Nous avons proposé au Collège la formation d'un comité paritaire dont feront partie la Direction des études, deux représentants du Comité exécutif du SEECS, un représentant de chacune des disciplines auxquelles le Collège compte allouer des ETC ainsi que l'intervenante psychosociale. Ce comité aurait pour mandat de s'assurer que la façon d'utiliser les ETC réponde aux besoins des enseignants qui travaillent auprès de ces étudiants, tout en visant à augmenter la réussite de ceux-ci. Nous devons proposer ce principe et la formation de ce comité à notre assemblée générale mardi prochain.

Dans ce contexte, la distribution de tracts prévue mercredi prochain est annulée. Nous maintiendrons toutefois la campagne de signature de la déclaration en appui aux autres syndicats du regroupement cégep de la FNEEQ-CSN.

Luc Vandal